

Concertation Préalable

Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et Stratégie nationale bas carbone (SNBC)

Note des garants n°2 en date du 13 juin 2024

Recommandations des garants

Au regard du contexte politique actuel, il paraît souhaitable de reporter la concertation préalable sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) et sur la stratégie nationale bas carbone (SNBC3) à l'automne prochain.

Ce report permettrait en effet de tenir compte à la fois de la période de réserve électorale et des conséquences des élections législatives.

Ce serait un gage du respect du droit à l'information et la participation du public.

Ce report de calendrier ne préjuge pas de la date de la saisine des instances consultatives, qui pourrait être simultanée à l'ouverture de la concertation. Conformément aux dispositions du Code de l'environnement, ces avis sont constitutifs du dossier d'information du public lors de sa consultation préalable à l'adoption des décrets sur les plans et programmes concernés.

Isabelle Barthe garante, Dominique Pacory, garant